CA Ligue de Bretagne

Mardi 10 mai 2022- 20h30 - visioconférence

Présents : Jacques BOLZER, Isabelle BOUVET, Stéphane CALLE, Charles-Yves COLLET, Jean-Yves DOUILLARD, Elisabeth DUCLOS, Ludivine DUROYON, Stéphanie GOREL, Gautier HEBERT, Yann LE BRESTEC, Stéphanie LOPES.

Excusés : Rodolphe BOUTIER, Justine DANIELOU, Bertrand LE GALL, Erwan LE GORJU

Quorum atteint

Ordre du jour

1. **Informations diverses**
2. **Point Administration**
3. **Point Ressources Humaines**
4. **Point Sportif**
5. **Point financier**
6. **Questions diverses**

1. **Informations diverses**

- Séminaire des présidents de Ligue : Samedi 11 juin 2022 => présence de CYC
- Congrès fédéral en novembre (complément à l'AG FFTRI)
- A sa demande, visite du président C.GOSSE le 30 mai à St-Grégoire => présence de CYC
- Démission de Jason CRESSENT (FFTRi) : effet au 3 juin 2022 => mail de remerciements de CYC envoyé à Jason CRESSENT pour le travail important en collaboration avec la Ligue . Il sera remplacé par Jennifer RIVET et Antoine BRETON.
- Nomination de la nouvelle directrice de la communication FFTri => Nelly RENAUD
- Textiles ETR et CA : point de situation (vestes et polos)

  - Rencontre lundi 9 mai (visioconférence) => CYC, JYD et le commercial d'Intersport

  - Délai de 3 à 4 semaines après accord des devis et signature du BAT

2. **Point Administration**

Retour AG Ligue :

- Tarifs Swimrun ? : réflexion à avoir sur une aide spécifique (vigilance car contraintes plus lourdes pour les organisations dans le Finistère)
- Obligation d'organisation ? : à étudier par la commission organisation en fin de saison
- Label championnat départemental : à déterminer par les Codep
- Taux d'inscription sur les épreuves : constat de la diminution des inscriptions. (Idem autres ligues) et de la prise tardive de dossards.

  Organisations sur le littoral => inscriptions effectives mais organisations en lacs/rivières => baisse du nombre des inscrits ou inscriptions tardives.

  Causes à déterminer => aspect économiques /Covid/ Pratique plus orientée vers le loisir, d'où l'importance de la communication autour des épreuves qui attirent moins.

Retour AG FFTri : relevé de décisions

- Remboursement de 50 % droits de manifestation FFTRI 2022 (part fédérale)
- Fin des droits de manifestation FFTRI en 2023 (part fédérale)
- Création de la licence « 4 ans/6 ans »
- Suppression de la pénalité pour reprise de licence tardive
- Suppression des droits de mutation de 20 € (maintien des droits >20 €)
- Réforme de la gouvernance de la FFTri: étude en cours.
- Rémunération du mandat social de Président FFTri : réévaluation de la rémunération avec passage à un montant correspondant à 100 % d'un ETP.

3. **Point Ressources Humaines**

- CYC => Politique RH : professionnaliser pour mener des projets plus ambitieux => investir pour avancer.
- Orientation de la politique budgétaire en 2023 vers le recrutement de personnels pour éviter de se limiter dans le développement de la ligue de Bretagne de triathlon.

  => Recrutement d'un Alternant/Communication

  => Rencontre de deux candidats

  => Présentation du cadre de recrutement et du CV Clément GRELET dont la candidature est la plus appropriée.

=> Aide de l'état de 8000€ car « – 25 ans » le contrat est signé avant le 30 juin 2022.

=> Risque limité dans le temps : 2 années de contrat pouvant être prolongées par un emploi mais pas d'obligation. Recrutement peu coûteux (150 à 200€/mois la première année en incluant l'aide de 8000 €))

=> Missions diverses : communication réseaux sociaux, dossiers de presse, recherche de partenariats privés, appui sur stage jeune (entraînement natation), outils de communication à proposer aux clubs…

➔ Validation du recrutement de M.Clément GRELET par le CA => prise de contact rapidement avec le candidat pour engager les démarches de recrutement.

4. Point Sportif

- CRE : point de situation

=> Projet sept 2023 ou septembre 2024

=> Deux réunions effectuées : ETR élargie à Romain LEMEE (Pontivy Tri) et Thomas POSTIC (Rennes Tri)

=> Avis M.G.HONORAT (FFTRI): mise en garde sur la difficulté de gestion d'un CRE (confiance parents /encadrement)

=> Tour d'horizon des différentes localisations => consensus sur la localisation du CRE sur le bassin rennais et nécessité d'un encadrement indépendant des clubs

=> Identification de lycées avec internat + aspects logistiques (présence d'infrastructures notamment une piscine) + moyens de transport (facilitation des déplacements) => Lycée Bréquigny Rennes ou lycée Sévigné Cesson => choix lycée Sevigné

- Rencontre CYC/ Mairie Cesson (le 18 mai) et CYC/ Lycée Sévigné Cesson (le 19 mai) pour présenter le projet.

=>En complément, trois ouvertures de sections sportives en septembre 2022 : Pontivy (Collége Saints Anges), Brest (Lycée Lesven), Rennes (Lycée Bréquigny)

- Stages Ligue :

✔ Stage Féminin : 24 participantes

Remarque liée à l'encadrement féminin => nécessité d'élargir l'équipe féminine de l'ETR

- ✔ Stage Swimrun : 9 participants
- ✔ Engagement d'une équipe « Ligue de Bretagne » sur l'épreuve en relais à La Baule mi-septembre

5. Point financier

- Subvention Région pour le fonctionnement de la ligue => 5000€ (stages, championnats BZH ...)
- Subvention Région pour le matériel => 2139 € (achats GPS/ parc vélo mobile)
- Approbation de la subvention de la ligue pour l'organisation du Championnat de France Triathlon Pontivy : 1000 €

  ⇨ Validation par le CA à l'unannimité

- Contrat Ligue/FFTri : information

L'accord-cadre liant la FFTri aux Ligues pour la professionnalisation sera remplacé par un contrat d'objectifs justifiant un accompagnement financier.

Nouvelle convention entre les ligues et la FFTRI présentée au séminaire des Présidents le 11 juin pour signature au congrès organisé en fin d'année.

Souhait d'intégrer le rôle des CODEP dans la réflexion sur la définition de cette convention.

- ANS : dépôt dossier => clubs : 16 mai, et ligue/Codep : 30 mai
  - Mardi 31 mai : convocation de la commission régionale d'évaluation des dossiers
  - Dossiers ANS/Ligue=> féminisation de l'encadrement et sport santé.
- PST (Projet Sportif Territorial) : dépôt d'un dossier-Ligue => 29 mai pour pérennisation de l'emploi du CTL => 12 000€ pendant trois ans.
- Dispositif : « Un jeune, Une solution » => 10 000€ sur 1 an => Attention, aide non cumulable avec autres aides publiques.

6. Questions diverses…

JYD => document de présentation de la situation financière intermédiaire de la Ligue => pas de questions sur le document.

Présence de CYC aux 1/2 finales jeunes de Chemillé sur Indrois le 22 mai et au championnat de France jeunes à Pontivy les 4 et 5 juin.

La séance est close à 21h55.

Signatures :

La secrétaire de séance :

Le Président :